

N°506

du 15  
JUN  
2012

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

**L'ONU ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME**

La situation qui prévaut au Mali est grave. A Bamako le pouvoir constitutionnel intérimaire est contesté par les putschistes. Le Nord du pays est en état de sécession et voué à la dérive anarchiste de bandes rivales.

L'Union africaine s'est rapprochée de la CEDEAO et de l'UEMOA afin de demander l'aide de l'ONU pour l'envoi d'une force militaire destinée à rétablir un pouvoir légitime sur toute l'étendue du Mali. Jusqu'à présent, en effet, toutes les tentatives de médiation se sont révélées vaines et, si on ne veut pas que l'anarchie prenne racine, il faut agir vite.

Mais on comprend que les différents acteurs hésitent avant de se décider et cherchent le concours de l'ONU.

La cohérence n'est pas totale dans les revendications africaines. Nul ne conteste que la situation actuelle trouve en partie sa source dans l'action militaire de l'ONU en Libye. En déstabilisant le régime libyen, l'ONU a créé les conditions d'une vacance d'autorité qui a lâché dans la nature des bandes puissamment armées. L'Union africaine s'est, à l'époque opposée aux modalités de l'intervention onusienne. Voici qu'à présent elle sollicite le renfort de l'organisation de Manhattan pour mener une opération militaire au Mali. Mais la contradiction n'est qu'apparente. C'est une façon de rappeler à l'Onu que la situation actuelle est la conséquence des conditions dans lesquelles a été engagée l'opération libyenne. Mais, l'ONU estime qu'il faut réfléchir à deux fois avant de se lancer au Mali dans une guerre des sables qui exige des moyens importants.

On verra dans les prochaines semaines si l'ONU, qui en a sans doute trop fait en Libye, est disposée à en faire assez au Mali.



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

**P.3** Revue conjointe des opérations financées par la Banque mondiale et la BAD

# Madani Tall: «nous avons au Togo un portefeuille en bonne santé»



Madani M. Tall, Directeur des opérations du Togo à la Banque Mondiale

**P. 7** Téléphonie mobile

**Plus de 20% de réduction des prix chez Togocellulaire**

**P.5** FOOTBALL /CAN 2013

**Obligation de victoire pour les Eperviers**

**P.3** Lecture de la réaction officielle après les échauffourées de Déckon

**Entre un dialogue resté ouvert et l'hypothèse d'un report sans consensus des élections**

**P.4** Construction d'infrastructures routières à Lomé

**Le gouvernement veut compléter l'avenue des Kondona**

**Lampe torche Double sim FM Radio 12.000F +1 kit offert**

Tarif vers les numéros complices à 50 f/min<sup>(1)</sup>

Tape \*107\*numéro# pour ajouter tes 5 numéros complices !

**Le kit à 500 f**

**moovsurprises**

**Les offres de la semaine du 9 au 15 juin 2012**

**no limit**

(1) Tarif valable pour les appels entre 22h00 et 00h00 uniquement

Service Client : 777 (gratuit) ou 99977777 (payant)

groupe **etisalat**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Partie

MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

=====

DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO  
(TOGO TELECOM)

=====

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION,  
LA MISE EN SERVICE ET LA MAINTENANCE DE DEUX (02) ASCENSEURS  
AU SIÈGE DE TOGO TELECOM APRES DEMONTAGE DE L'EXISTANT

Date de lancement de l'Avis : 13 JUIN 2012

Appel d'Offres National N°051/TGT/DG/DML/PRMP

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) lance sur fonds propres, un appel d'offres ouvert pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de deux (02) ascenseurs au siège de TOGO TELECOM après démontage de l'existant.

2. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).

3. Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification suivants :

- a) être une entreprise régulièrement inscrite au registre du commerce ;
- b) expérience minimale de 10 ans dans le domaine similaire et disposant d'une équipe technique à Lomé ;
- c) être en règle avec l'administration des impôts ;
- d) avoir des liquidités ou des facilités de crédit pour l'ensemble du marché ;
- e) avoir une structure d'intervention à Lomé.

4. Le délai d'exécution du marché est de six (06) mois à compter de la notification du marché.

5. Le dossier d'appel d'offres pourra être acheté à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 007 SPL au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) F CFA, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez de chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM  
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté  
BP : 333 Lomé - Togo  
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01  
Télex : 5245 TG  
Fax : (228) 22 21 03 73

E-mail : [spdgtgt@togotel.net.tg](mailto:spdgtgt@togotel.net.tg)

6. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de **Cinq millions Trois Cent Dix Sept Mille (5 317 000) F CFA** et déposées, sous plis fermé, au plus tard le **jeudi 12 juillet 2012 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

7. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

8. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **jeudi 12 juillet 2012 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez de chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

9. L'offre conforme évaluée la moins-disante sera retenue pour l'attribution du marché.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le site Internet de TOGO TELECOM: [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg) ou s'adresser au Département Moyens et Logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation quartier Atchanté, Tél.: 23 38 55 92 / 22 53 40 04.

La Direction Générale de TOGO TELECOM

Lecture de la réaction officielle après les échauffourées de Déckon

## Entre un dialogue resté ouvert et l'hypothèse d'un report sans consensus des élections

Sylvestre D.

Deux jours durant – les 12 et 13 juin – la violence a sévi dans les rues de Lomé, particulièrement à Déckon et Bè. Le Collectif «Sauvons le Togo» a appelé à une manifestation au départ pacifique pour un cocktail de revendications politiques : retrait des lois portant code électoral et fixant le nombre de députés à 91, réintégration des 9 ex-députés de l'UFC, application des recommandations de la CNDH et de la CVJR, etc. Même si les organisateurs et leurs admirateurs veulent plus brandir des «revendications citoyennes» par ce mélange de partis politiques et d'associations de la société civile. Comme dans de pareils cas, le nombre des blessés et des interpellés divise les organisateurs et les autorités. De même que la source des violences. Autrement, qui a provoqué et qui s'est légitimement défendu?

Qu'à cela ne tienne, il y a un dénominateur commun des deux camps : il y a eu des gens qui n'étaient pas du tout invités à la manifestation mais qui ont infiltré le groupe pour exposer leur nudité et lancer des pierres aux forces de l'ordre. Donc, ils ont provoqué. C'est le terme consacré. Seulement, les organisateurs qui font la révélation n'ont pas arrêté ces derniers pour se dédouaner. Ils ont laissé faire et crient à une opération d'infiltration du pouvoir de Lomé. Trop facile! Et il a fallu ça pour que les éléments de la police et de la gendarmerie se déchaînent aveuglement «sur tout ce qui était debout». Une bavure qu'on ne saurait attribuer à des éléments incontrôlés, conduits officiellement par des chefs-corps. Les excuses et les compassions du Gouvernement ne sauraient effacer le sacrilège opéré à la paroisse Saint-Augustin d'Amoutiévié, les descentes dans les maisons environnantes du lieu du sit-in pour chasser des personnes qui se terraient paisiblement chez elles.

Il faut, pour la police et la gendarmerie, apprendre à gérer les foules de manifestants, à distinguer les manifestants des simples habitants du quartier, à faire le distinguo entre militants et journalistes, etc. Pour le reste, il est trop facile de lancer des gens dans la rue sans anticiper que, parmi ceux-ci, on est en train d'offrir du pain béni à des délinquants et bandits qui n'ont rien à voir des manifs. Les cas de pillages et de casses de biens privés n'honorent pas le fameux Collectif «Sauvons le Togo». On ne sauve pas son pays en ignorant que, nulle part, on ne peut être obligé à manifester. Ceux qui ont choisi de sortir et chercher leur pain du jour ne sont pas moins citoyens. Autre chose : il faut aussi à la presse d'être responsable. Un journaliste qui, faisant partie du Collectif, monte sur le podium et déclare ouvertement que ses collègues de la presse



Pascal Bodjona, Ministre de l'Administration Territoriale

internationale sont payés par le pouvoir pour ne pas parler de ce qui se passe, est trop dangereux. Socialement.

Maintenant que le calme semble revenir, le Gouvernement dit maintenir ouverte la porte du dialogue sur le texte décrié. «Tous ces points ne sont pas des sujets tabous. Ils peuvent faire l'objet de discussion. Aucune loi n'est éternellement parfaite, les lois sont révisables. Les portes du dialogue demeurent ouvertes», a lancé le ministre Pascal Bodjona de l'Administration territoriale. Alors, jusqu'à quand maintiendra-t-on le dialogue autour d'un texte déjà voté par les députés? En réalité, tout ceci profite du toilettage de la loi fondamentale de décembre 2002. Avant, le chef de l'Etat avait impérativement 15 jours pour promulguer la loi qu'il ne remet pas en cause. Actuellement, rien ne l'oblige s'il ne fait rien. «Le Président de la République promulgue les lois dans les quinze (15) jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée par l'Assemblée nationale ; pendant ce délai, il peut demander une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles, la demande doit être motivée. La nouvelle délibération ne peut être refusée», précise l'article 67 de la Constitution. La disposition de la mise en œuvre automatique est sautée. L'exemple palpable a été la loi fixant les retraites dorées aux députés togolais. Donc, on peut comprendre le ministre Bodjona que le dialogue reste ouvert, à volonté.

Mais il faut compter avec le délai constitutionnel. Théoriquement, le prochain scrutin législatif ne devra pas trop s'écarter du 14 octobre 2007, date du dernier scrutin. «Les Chefs de missions de l'Union européenne, de la République fédérale d'Allemagne, de la France, des États-Unis d'Amérique ainsi que la Coordinatrice résidente du système des Nations Unies accrédités au Togo prennent note de l'adoption, par l'Assemblée Nationale, de nouvelles dispositions et réformes relatives à l'organisation des élections législatives et locales, annoncées



Ata Zeus Ajavon, Coordinateur du Collectif «Sauvons le Togo»

pour le dernier trimestre 2012. Ils se félicitent des dispositions qui vont dans le sens des recommandations formulées par les missions d'observation déployées par l'UE lors des élections de 2007 et de 2010. Ils regrettent l'échec des différentes tentatives de dialogue politique qui n'ont pas permis d'aboutir à un large accord sur les réformes relatives aux différentes élections. Les Chefs de missions notent avec préoccupation le retard pris dans la mise en œuvre des opérations préparatoires. Ils soulignent l'importance de la mise en place

rapide d'une CENI renouvelée et opérationnelle. Ils soulignent particulièrement l'importance des mesures additionnelles à prendre par la CENI pour la sécurisation des bulletins de vote, la transmission, la compilation et la publication claire des résultats », indique un communiqué daté du 7 juin dernier. Même si certaines des recommandations n'ont pas encore été prises en compte ou ne l'ont été que partiellement. Or, il ne faut point oublier la bataille entretenue par chaque camp pour contrôler la CENI. Cela prendra encore du temps. Sans oublier tout le travail à abattre par la CENI quand elle sera, enfin, mise en place.

Il faut déjà entrevoir toutes les difficultés à rester dans le temps, si celui-ci n'est pas prorogé. Ici, survient l'autre impasse. Le Gouvernement ne pourra pas se donner trop de temps de report, au risque d'un vide juridique. Il faudra un consensus qu'on n'aura guère, surtout que le chronogramme des partis membres du Collectif projettent les locales en avril 2013 et les législatives en juin 2013. Qui va céder sur le temps? Qu'advient-il si le pouvoir de Lomé décide de foncer sur la base de la contrainte constitutionnelle?

Revue conjointe des opérations financées par la Banque mondiale et la BAD

## Madani Tall : « nous avons au Togo un portefeuille en bonne santé »



Madani M. Tall, Directeur des opérations du Togo à la Banque Mondiale

programmes qui ont vu le jour au cours des quatre dernières années. Il s'avère donc nécessaire que nous nous retrouvions ensemble, notamment avec tous les acteurs pour (i) apprécier ce qui marche bien, (ii) débattre de ce qui ne marche pas si bien, et (iii) convenir ensemble des actions à prendre collectivement et spécifiquement pour que les opérations dans lesquelles nous sommes engagés puissent obtenir les résultats escomptés », a précisé à l'ouverture le Directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Togo, Madani M. Tall. Et d'ajouter : « nous avons au Togo un portefeuille en bonne santé. Dans la majorité des cas,

les choses se passent assez bien et nous notons des résultats assez encourageants dans l'ensemble au niveau des deux portefeuilles. Ces résultats encourageants, nous les avons grâce à un partenariat de très bonne qualité que nous entretenons avec les autorités togolaises au plus haut niveau, et grâce au fort engagement des équipes de projets qui mettent tout en œuvre pour réaliser les objectifs des projets dont ils ont la charge ». La démarche devra amener à « un plan d'action réaliste », selon les mots de la ministre Ekoué Dédé de la Planification au nom du Gouvernement togolais.

Actuellement, 273,36 millions de

dollars US, soit environ près de 134 milliards de francs Cfa, sont engagés par la Banque mondiale au Togo, à travers 9 projets en cours d'exécution dont 2 projets régionaux, 12 fonds fiduciaires. Pour sa part, la Banque africaine de développement (BAD) soutient 17 projets en cours pour un montant de 121 millions de dollars US, soit environ 92 milliards de francs Cfa.

Il faut préciser que la relation entre la Banque mondiale et le Togo a pour socle la deuxième Note de Stratégie Intérimaire (NSI-2), adoptée courant janvier 2012 par le Conseil d'administration de la Banque. Celle-ci définit le cadre d'intervention de la Banque au Togo pendant la période de 2012 à 2013, et est destinée à renforcer et accroître les opérations en cours. La NSI-2 est articulée autour trois principaux piliers, à savoir **Renforcer la relance économique et promouvoir le développement durable, Améliorer la gouvernance économique et renforcer la capacité de l'État** et enfin **Lutte contre la pauvreté et prise en charge des besoins sociaux urgents**. L'objectif fixé pour le premier pilier est d'accompagner le Gouvernement togolais dans la mise en œuvre de sa vision de transformer le Togo en un pôle

suite à la page 4

## Activité commerciale au 1er trimestre dans l'Uemoa Chiffre d'affaires en hausse, transactions commerciales en repli au Togo

Jean Afolabi

La hausse du chiffre d'affaires dans le commerce, constatée depuis le troisième trimestre 2011, s'est poursuivie au cours du premier trimestre 2012. L'indice s'est accru de 2,3% par rapport au trimestre précédent, tiré par les ventes des produits pétroliers (+10,8%), notamment au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Togo, indique la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) dans son Bulletin trimestriel de conjoncture dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Les ventes dans ce secteur ont bénéficié de l'effet-prix, en relation

avec la hausse des cours mondiaux, mais également d'une hausse de la demande de produits pétroliers liée aux travaux d'investissements publics en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Le chiffre d'affaires s'est également amélioré dans le secteur des automobiles, motocycles et pièces détachées notamment.

Par rapport à la même période de l'année passée, le chiffre d'affaires dans le commerce reste relativement bien orienté. En effet, note la Banque centrale, au cours de ce premier trimestre 2012, l'indice s'est situé en moyenne à 20,8% au dessus de son niveau de la même période de l'année précédente. Ces performances,

notées dans l'ensemble des secteurs d'activités, s'expliquent en partie par l'effet de rattrapage notamment en Côte d'Ivoire où l'activité commerciale avait enregistré une baisse exceptionnelle au cours du premier trimestre 2011, du fait de la crise post-électorale.

Au premier trimestre 2012, une hausse du volume des transactions commerciales est enregistrée, en glissement annuel, en Guinée-Bissau (+44,2%), en Côte d'Ivoire (+39,7%), au Burkina (+38,5%), au Bénin (+32,7%), au Mali (+14,7%) et au Niger (+3,1%). En revanche, un repli a été observé au Sénégal (-1,1%) et au Togo (-2,9%).

Revue conjointe des opérations financées par la Banque mondiale et la BAD

## Madani Tall: « nous avons au Togo un portefeuille en bonne santé »

suite de la page 3

commercial, financier et de services, et de son engagement à s'attaquer aux contraintes structurelles qui limitent son potentiel de croissance et de compétitivité. Les opérations spécifiques sont destinées à améliorer le climat des investissements, à accroître la productivité et la production agricoles, et à améliorer l'accès aux infrastructures de qualité et productives. On cite des projets en cours tels que le Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé, le Projet de Revitalisation du Secteur Privé, le Projet Secteur Financier et Gouvernance, le Projet d'Appui au Secteur Agricole et le Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest, le Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques (PURISE), et le Projet de Facilitation du Commerce et des Transports le long du Corridor Abidjan-Lagos. Sans oublier un programme régional pour les infrastructures de communication en Afrique de l'Ouest et un second financement additionnel pour le PURISE. Dans le deuxième pilier, la Banque va poursuivre ses efforts pour soutenir les réformes entreprises par le Gouvernement visant à améliorer la gouvernance, la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques. Et le renforcement des secteurs clés de l'économie nationale, tels que les phosphates, le coton et l'énergie. La Banque continuera de fournir des appuis budgétaires, en plus des opérations existantes (telles que les projets d'agriculture, du secteur financier et de gouvernance, etc.), pour aider à améliorer les secteurs coton et phosphates. En ce qui concerne le troisième pilier, la Banque mondiale va soutenir les efforts du Gouvernement en vue de la réduction de la pauvreté, à travers

l'amélioration de l'accès des communautés aux services sociaux de base et aux services de développement local, l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'éducation de base et des services de santé, la protection sociale et l'inclusion, et la gestion de l'environnement et les catastrophes naturelles. Les opérations spécifiques incluent des projets actuellement en cours, notamment le Projet de Développement Communautaire (PDC), pour lequel une deuxième phase est en cours d'élaboration pour poursuivre les actions déjà initiées, focaliser sur l'emploi des jeunes et initier un programme pilote de transferts d'argent visant à accroître la résilience des plus pauvres, ou le Projet de Revitalisation du Secteur Privé qui a été restructuré pour piloter des programmes visant l'emploi des jeunes et qui pourraient être renforcés à l'avenir, ou encore le Projet Education et Renforcement Institutionnel, le PURISE qui va étendre ses activités de drainage, et le Projet de Gestion Intégrée des Terres et des Catastrophes, etc. L'élaboration de la NSI-2 s'est fondée sur des leçons tirées de la mise en œuvre de son prédécesseur (NSI-1). Pour ajout, la Banque mondiale a approuvé en mars dernier la mise en œuvre du Projet de développement communautaire et de filets de sécurité sociale (PDCplus) au Togo, d'un montant de 14 millions de dollars (soit environ 7 milliards de francs Cfa). Il va accroître l'accès des communautés pauvres aux infrastructures socioéconomiques de base et aux filets de protection sociale. Environ 170 microprojets d'infrastructures socioéconomiques seront menés pour aider les populations à accéder à de meilleurs services de santé, d'éducation, d'eau et

d'assainissement. Les communautés recevront des ressources pour entreprendre ces projets et seront habilitées à prendre en charge leur propre développement.

Les domaines se croisent. La BAD s'est engagée dans la promotion des infrastructures routières (partie togolaise du Corridor Abidjan-Lagos, route Lomé-Ouaga...) et la bonne gouvernance. Exemple de cette année où l'administration générale et financière va bénéficier de 19,407 milliards de francs, notamment pour l'appui aux renforcements des capacités institutionnelles (PARCI II) ou l'achèvement des marchés publics.

## Construction d'infrastructures routières à Lomé Le gouvernement veut compléter l'avenue des Kondona

Tout comme la rue Tchamba, qui traverse le quartier Houtigomé près de l'aéroport de Lomé, l'avenue des Kondona – qui relie le Garage central administratif à l'agence Ecobank sur Jean Paul II sur une distance de 975 mètres linéaires – a la particularité d'avoir été réalisée à moitié. En fait, non ! A l'origine, Kondona était prévue en une voie X2, eu égard à l'enveloppe de 327 millions de francs Cfa qui lui a été consacrée par le Projet d'aménagement urbain du Togo (PAUT) de l'Union européenne. Chemin faisant, l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo) – maître d'ouvrage délégué du Paut – a trouvé l'astuce : celle de faire réaliser les deux extrémités de l'avenue en 2 voies X2. Une vingtaine de mètres plus loin, la voie se retrouve balancée du côté nord. En gravillonnage, et avec une seule rangée de caniveaux.

L'idée était d'exploiter à fond ce grand espace, lorsque d'autres financements l'auront permis. Près d'un an après la construction de la voie, le gouvernement a eu ce sursaut d'orgueil de faire compléter la voie, sinon de l'achever. Et de l'aménager davantage. Un appel d'offres du ministère de l'Urbanisme et de l'habitat vient d'être lancé à cet effet. Tout de même ! Si l'Union européenne n'a eu besoin que de 300 millions de francs pour un kilomètre de voie, que doit faire un Etat ? A défaut d'un gré à gré, qui aura consisté à remettre tout bonnement le chantier à l'entreprise IMS BTP qui a réalisé la première tranche sous le contrôle de EIECEC Delta Engineering, le gouvernement entend sélectionner – dans un délai d'un mois – parmi de soumissionnaires qui se seraient manifestés.



Komlan Nunyabu, Ministre de l'Urbanisme

Il s'agira cette fois, d'après des sources proches du dossier, de réaliser une voie en béton bitumineux – qui est d'ailleurs la pratique aujourd'hui – avec caniveaux. Le gouvernement irait jusqu'à aménager et recouvrir la première voie également de bitume. Au finish, la voie sera équipée d'éclairage et de signalisations. Pour assainir le quartier, les caniveaux devront drainer les eaux vers un collecteur souterrain de 1,80 m sur 1,80 m, qui devra collecter les eaux pluviales des environs de l'Ecole primaire Houkpati et de l'Eglise Baptiste Biblique et tout au long de l'avenue des Kondona, ainsi que les eaux qui proviennent naturellement de Tokoin Forever. Il les transporte sous la rue Koussatine jusqu'aux rails de Nukafu. Il poursuit son chemin le long des rails sur près de 300 mètres, pour enfin prendre la rue Sacré-Cœur, celle qui longe le Collège Saint Joseph côté Est, traverse la route de l'Aéroport, et longe enfin la Paroisse universitaire du Diocèse Est de la lagune de Bè.

Le Projet d'aménagement urbain

du Togo (PAUT) financé par l'Union européenne à hauteur de 21,12 millions d'euros, soit plus de 13,85 milliards de francs Cfa, vise à appuyer le ministère de l'Urbanisme et de l'habitat (MUH) pour la réalisation de travaux de voirie urbaine et d'assainissement urbain. Il s'inscrit dans le cadre général de la politique nationale urbaine du Togo qui vise notamment à rééquilibrer l'armature urbaine du pays, à améliorer l'assainissement urbain et à limiter la dégradation des conditions de vie en milieu urbain. Les villes identifiées pour la réalisation des travaux d'assainissement se situent sur toute l'étendue du territoire national. Outre la ville de Lomé, le PAUT couvre les chefs-lieux de différentes régions (Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé) ainsi que 6 autres centres sur l'axe Sud-Nord (Niamtougou, Bliitta, Sotouboua, Bafilo, Notsé, Kpalimé).

Il est peut-être à craindre que ce projet ne dorme après l'appel d'offres. A l'instar de quatre rues annoncées dans le grand quartier de Bè, dont la vieille rue de l'Ocam et de l'Entente.



Togotelecom

## COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE, QU'ELLE A PROCÉDÉ À UN DOUBLEMENT DES DÉBITS DE CONNEXION INTERNET DE SES CLIENTS HELIM FIXE ET M'FRI PLUS, DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2012.

CETTE OPERATION VIENT AMÉLIORER LA FLUIDITÉ DU SERVICE INTERNET DE TOUS CES CLIENTS. TOGO TELECOM PRIE TOUT CLIENT QUI AURAIT CONSTATÉ DES PERTURBATIONS DEPUIS CETTE DATE, DE BIEN VOULOIR LES SIGNALER AU NUMÉRO GRATUIT 80 00 30 30.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIÉ POUR VOTRE COMPRÉHENSION ET VOUS SOUHAITE DE TIRER LE PLUS GRAND PROFIT DANS L'UTILISATION DE VOTRE CONNEXION INTERNET TOUT EN ÉTANT DISPONIBLE À VOUS ACCOMPAGNER D'AVANTAGE.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

FOOTBALL /CAN 2013

## Obligation de victoire pour les Eperviers

Une semaine après les éliminatoires pour la Coupe du monde 2014, place aux qualifications pour la CAN 2013. Vingt-huit équipes participent à ce deuxième tour retour, les 15, 16 et 17 juin 2012. Le Togo, battu 2-1 au Kenya à l'aller, est en péril. Les hommes de Didier Six ont besoin de l'emporter pour continuer l'aventure.

Gilles Vévey

Les éliminatoires se poursuivent en football africain, ces 15, 16 et 17 juin 2012. Mais cette fois, il s'agit de la Coupe d'Afrique des Nations 2013. Après la 1ère journée des éliminatoires pour le Mondial 2014 (1er au 3 juin), puis la 2e journée (9-10 juin), place à la Coupe d'Afrique des nations.

Vingt-huit équipes sont concernées par ce deuxième tour retour. Il s'agit des pays qui n'ont pas participé à la CAN 2012. Parmi ceux-ci, certains sont en mauvaise posture.

C'est le cas de l'équipe du Togo, battue 2-1 à l'aller, et qui doit gagner au moins 1-0 face au Kenya. Les Togolais sont dans une mauvaise dynamique après leur nul 1-1 face à la Libye et leur défaite 2-0 en RDC, en éliminatoires pour la Coupe du monde 2014.

Le Togolais qui ont pourtant maîtrisé leurs sujets, n'ont pas réussi à inscrire le moindre but. Bien au contraire, ce sont les Léopards qui ont réussi à doubler la mise à dix



minutes du terme.

" Il ne manque pas grand-chose à notre jeu, juste un peu de réalisme et de la gnac dans les 30 derniers mètres du but adverse, avoue Serge Akakpo, le capitaine des Eperviers. Contre le Kenya, il va falloir un bon pressing et un réa-

lisme pour passer ". L'extase n'est pas non plus au rendez-vous en équipe du Cameroun. Les Lions indomptables ont perdu 2-1 face à la Libye, le 10 juin. Un résultat qui les met sous pression avant d'accueillir la Guinée-Bissau en qualification pour la CAN 2013.

L'Algérie, qui reçoit la Gambie à Blida et vient d'être battue par le Mali, devra également se méfier. Les Gambiens sont difficiles à manœuvrer. Mais les Fennecs connaissent la chanson : ils ont affronté les Scorpions en éliminatoires des CAN 2008 et 2010.

## Football/Luka Modric pas contre un départ ?

Tottenham a donc décidé de se passer des services d'Harry Redknapp. Une décision forte qui pourrait toutefois chambouler le mercato des Spurs.

Près de quatre ans après avoir pris les commandes de Tottenham, Harry Redknapp a donc été obligé de rendre son tablier. Aimé par ses joueurs, le coach anglais a sans doute payé l'annonce de sa nomination à la tête de la sélection nationale avant que Roy Hodgson ne soit finalement choisi. Mis au courant de la tournure des événements, les Spurs avaient alors commencé à imaginer la vie sans Redknapp. Et malheureusement pour le technicien anglais, même s'il n'a pas été choisi par la FA, ses dirigeants ont visiblement conservé leur volonté de changement.

Exit Redknapp donc, mais quid du mercato à venir. En effet, le départ de son coach couplé à une non participation à la prochaine édition de la Ligue des Champions, risque de remettre en questions plusieurs dossiers. À commencer par l'avenir de stars telles que Luka Modric ou Gareth Bale. Premier cité, le Croate est courtisé par le PSG et MU. Et s'il a toujours su résister aux sirènes du mercato jusqu'ici, son compatriote Corluka a déclaré au Sun : « Nous savons tous qu'il sera difficile pour les Spurs de conserver Modric parce qu'ils ne joueront pas la Ligue des Champions la saison prochaine. »

## Cyclisme/Pas de Tour pour Andy Schleck

Andy Schleck ne participera au prochain Tour de France. Victime d'une fracture au niveau du bassin après sa chute survenue dans le contre-la-montre de Bourg-en-Bresse lors du Critérium du Dauphiné, le Luxembourgeois déclare forfait pour la Grande Boucle.

Le Tour de France se retrouve décapité avant le départ par la perte d'un favori. Andy Schleck ne participera pas au Tour de France cet été. Le cadet des frères Schleck souffre d'une fracture au niveau du bassin après sa chute survenue dans le contre-la-montre de Bourg-en-Bresse. Deuxième du Tour 2011 derrière l'Australien Cadel Evans, Andy Schleck (27 ans) n'a raté aucune édition de la Grande Boucle depuis ses débuts dans l'épreuve en 2008. Le Luxembourgeois s'est classé deuxième du Tour à trois reprises (2009, 2010 et 2010), son résultat de 2010 s'étant transformée ensuite en victoire après le déclassement de l'Espagnol Alberto Contador pour un contrôle antidopage positif.

## CULTURE

### Littérature/politique

## Calixte Beyala dans le collimateur de la Côte d'Ivoire

La littérature ne fait pas souvent bon ménage avec l'engagement politique de l'écrivain. Albert Camus mettait les écrivains en garde contre l'engagement et fut raillé par Jean-Paul Sartre. Il faudra peut-être lui donner raison. En témoigne, ce qui arrive à Calixte Beyala qui est dans le collimateur de la justice ivoirienne. Selon l'Agence France Presse « la justice ivoirienne a lancé une commission rogatoire contre l'écrivaine française d'origine camerounaise Calixthe Beyala pour « recel de fonds volés ou détournés et blanchiment de capitaux » durant

et de blanchiment de capitaux.

« Les résultats partiels des investigations menées dans des banques de la place révèlent que les 14, 15 et 17 décembre 2010, c'est-à-dire en pleine crise postélectorale, cette femme a perçu, sur ordre » d'une fille de l'ex-première dame Simone Gbagbo, une somme totale de plus de 134 millions FCFA (205. 000 euros), « pour le règlement de prétendus « droits d'auteur », affirme le parquet d'Abidjan

Ces fonds, prélevés sur des comptes en Côte d'Ivoire, « ont été

sulfureuse Calixte a même quitté un plateau de télévision en accusant l'animateur d'avoir concocté un débat déséquilibré. Alain Foka, lors de son débat africain fut également mis en cause par Mme Beyala. Force est de reconnaître tout de même que cette franco-

camerounaise fut l'une des rares voix d'intellectuels africains à se poser publiquement de défenseurs de l'ex président ivoirien. Une situation plus ou moins cocasse quand on sait qu'on lui reproche au Cameroun d'être un suppôt de Paul Biya.

### Institutions

## Création d'une association des écoles d'architecture africaines à Accra

Le réseau ArchiAfrika qui a pour but de relier les professionnels, les chercheurs et autres amateurs de l'architecture en Afrique a lancé le réseau ArchiAfrika pour l'éducation architecturale, un partenariat entre les écoles d'architecture du continent africain, lors d'une conférence qui a eu lieu grâce au soutien et au partenariat du Prix Aga Khan d'Architecture et de l'université.

Le Prix Aga Khan d'Architecture est décerné tous les trois ans à des projets qui établissent de nouveaux standards d'excellence en architecture, en planification, au niveau de la préservation historique et de l'architecture paysagère. Grâce à ses efforts, le Prix vise à identifier et à encourager des concepts de construction qui ont réussi à répondre aux besoins et aux aspirations des sociétés à travers le monde, dans lequel les musulmans ont une présence significative. Les projets peuvent être

n'importe où dans le monde, mais ils doivent répondre efficacement aux besoins et aux aspirations des sociétés dans lesquelles les musulmans ont une présence significative. Le Prix organise régulièrement des séminaires visant à explorer des questions contemporaines touchant l'environnement bâti. Le prochain Prix sera décerné en 2013 et les nominations sont actuellement en cours.

Le réseau international ArchiAfrika a récemment établi sa base internationale à Accra. Le réseau poursuivra ses activités d'éveil, désormais coordonnées par ArchiAfrika Accra, par le biais de conférences semestrielles sur tout le continent, bulletins d'information, un site Web et des activités locales comme la série d'événements culturels sur « Les aventuriers de la Diaspora ».

### Notes de Lecture

## PAROLES INSULAIRES de Nicaise ASSOUAN

En Février 2012 dernier, les Editions Awoudy – basées à Lomé et dirigées par Mawuse HEKA – ont effectué leur rentrée littéraire avec un corpus de quatre(4) œuvres notamment deux romans et deux recueils de poèmes. Ah ! La poésie, parlons – en !

Contrairement aux œuvres poétiques jusque-là publiées par cette maison, ces deux dernières se révèlent plus travaillées, plus réfléchies et plus abouties vis-à-vis des règles de l'art poétique. L'un de ces deux recueils s'intitule Paroles insulaires, écrit par Nicaise ASSOUAN.

Nicaise ASSOUAN est Togolais. Il est né le 03 juin 1962 à Lomé où il fit ses études primaires et secondaires. Ses études universitaires l'amènèrent au Bénin où il obtint une licence ès Lettres en 1987. Depuis son retour au bercaïl en 1987, il a enseigné le français aux lycées de Kpodzi(Kpalimé), de Tsévié et d'Anfoin. Il est actuellement professeur au lycée d'Agbodrafo. Paroles insulaires est son premier recueil. Mais cette œuvre n'est pas un coup d'essai, mais plutôt un coup de maître-poète dont l'art est légitimé non seulement par la préface de critique littéraire togolais Apedo-Amah mais aussi et surtout par la qualité de ses vers bien ciselés et bien polis ! Un extrait :

« Du pain,  
Au moins du pain,  
Rien que du pain,  
Du pain pour nos faciès émaciés,  
Du pain pour calmer nos trichomonas,  
Du pain pour soutenir nos jambes

rachitiques... », p. 12

Paroles insulaires est composé de 43 poèmes qu'on peut regrouper en deux catégories en tenant compte de la vision et des préoccupations thématiques de l'auteur :

L'amour et la nostalgie : 16 poèmes y sont consacrés. On retrouve dans l'œuvre d'ASSOUAN deux aspects du concept « Amour » : Amour, comme sentiment intense mêlant tendresse et attirance physique, qui unit deux personnes (« Pour Gisèle seule », p.78) et amour comme pratique de la vertu avec des poèmes tels que « Cathédrale d'amour », p.17. La nostalgie est également présente dans l'œuvre, soit comme résultante des amours perdues, soit comme réminiscences de lieux dont l'auteur garde de bons souvenirs (Le poème intitulé « Kpalimé »)

L'engagement (27 poèmes) : L'engagement, perçu comme positionnement de l'artiste par rapport aux faits sociaux de son temps, jalonne Paroles insulaires. En cela, l'œuvre d'ASSOUAN interpelle et suscite bien des réflexions sur les sujets tels que la guerre (« Rwanda, mon amour », p. 60), le fanatisme religieux (« Amen », p. 35 ou « les Blues de l'enfant yougoslave », p. 64), la politique et le peuple avec des poèmes comme « Monsieur le Président », p. 54 ou « Florilège », le poème inaugural.

En définitive, Paroles insulaires est une œuvre poétique qui a droit de cité dans le champ littéraire togolais hautement dominé par le roman et le théâtre.

Le Blog de Anas Atakora



la crise ivoirienne de 2010-2011".

Un juge ivoirien a émis une commission rogatoire destinée aux autorités judiciaires françaises en vue de l'inculpation de Mme Calixthe Beyala pour des faits de recel de fonds volés ou détournés

versés sur des comptes domiciliés dans des banques européennes».

L'auteur de *C'est le soleil qui m'a brûlée* a en effet soutenu ouvertement le président Laurent Gbagbo pendant la crise postélectorale ivoirienne. La très

Téléphonie mobile

## Plus de 20% de réduction des prix chez Togocellulaire

Etonam Sossou

Les coûts de communication ont connu une baisse substantielle, avoisinant les 20% chez l'opérateur de téléphonie mobile Togocellulaire. A 1 Francs CFA la seconde depuis le mois de mai, il semble imposer un rythme de diminution qui cadre parfaitement avec la nouvelle politique nationale de réduction de la fracture numérique au Togo.

Le Togo était reconnu comme étant l'un des pays les plus chers en matière de communication téléphonique dans la sous-région. Mais, depuis quelques temps, cette théorie n'est plus vraie. L'opérateur Togocellulaire veut être à la pointe de la nouvelle donne pour permettre à tous ses abonnés de bénéficier des tarifs de communication réduits.

Ainsi, le coût d'un appel entre abonnés de profil Leader est désormais de 60 F la minute ; au profil Privilège, il est de 70 F/mn ; au même moment au profil Classique, il est de 70 et enfin au profil Jeune, il



Atcha Dédji, D.G. de Togocellulaire

coûte 90F la minute. Ces tarifs sont identiques pour chacun des quatre différents profils lorsque l'on appelle vers le même réseau. Vers d'autres réseaux, les prix varient de 95 à 130 F la minute. Cependant, vers

l'international, Togocellulaire fait un tarif unique pour tous ses abonnés au prix de 180F la minute. En ce qui concerne les Sms, ils coûtent moins de 100F quel que soit le réseau vers lequel l'on écrit.

Commerce

## A quand le client roi ?

Au Togo, le client est loin d'être le roi. Mal reçu, mal servi dans les commerces et les services, il dit être traité avec plus de respect par les opérateurs étrangers installés dans le pays. Gare à la concurrence !

«Vous voulez simplement un accord du directeur pour accéder à un service, mais il vous dit 'Reviens demain !', s'indigne Komi, un étudiant de l'Université de Lomé, qui rédige un mémoire sur les services aux clients au sein d'une institution. Le constat n'est pas brillant : le personnel fait traîner le travail, méprise celui qui s'adresse à lui et l'accueille froidement. On retrouve le même mépris pour les clients dans les commerces et services. La plupart des maisons de commerce, les services administratifs et sanitaires, bref tous ceux qui ont affaire au public, ne font guère d'efforts pour recevoir et garder leurs clients.

**Des vendeurs et des agents méfiants**

«Dernièrement, tandis que je discutais le prix des chaussures, raconte un jeune homme, le vendeur m'a regardé de haut en bas, avant de me dire pose vite mes chaussures, je n'ai pas envie de vendre». Dans certains services, on accueille le client en regardant s'il est bien ou mal habillé, s'il sort ou non d'une voiture, et on le reçoit en fonction de son apparence. «À la Banque, un guichetier a failli déchirer mon chèque, parce que j'avais oublié de mettre la date», témoigne, en colère, un commerçant. Un autre qui demandait comment il devait remplir son chèque a été éconduit par le guichetier. Celui-ci lui a dit de s'informer auprès d'une autre personne qui attendait aussi d'être servie. «Je ne reçois pas de services des clients, mais de la banque elle-même», a répondu le client ». Face à son obstination,

l'agent a fini par lui répondre, à contrecœur.

Cette méfiance est essentiellement liée à l'ignorance des plus élémentaires méthodes de vente des vendeurs. À cela s'ajoute le manque de concurrence dont profitent certains commerçants. De même, dans les services publics,



certain agents refusent de répondre aux questions et aux préoccupations des usagers. Un oui ou un non est parfois le seul mot qu'ils prononcent. Ou ils trouvent une excuse pour ne pas s'occuper

d'eux. «Il est temps, je dois rentrer», «Je vais à une réunion», «Reviens demain», etc. sont des phrases-clés. Les patrons des entreprises, qui en sont conscients, se déclarent déterminés à punir les agents qui leur feraient perdre des affaires par leur mauvais comportement. «Que les clients nous en parlent

seulement !», affirme, résolu à sévir, le gérant d'une société. Pour lui, chacun a ses problèmes, mais le client n'a pas à en souffrir et doit être satisfait.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

Société

## Les vieux ordinateurs encombrant les cybercafés

Les vieux ordinateurs ruinent les cybercafés, rebutent les internautes et polluent l'environnement. Reçus d'amis d'Asie ou d'Europe ou achetés d'occasion, ils tombent souvent en panne et découragent les utilisateurs... Seuls les cybers mieux équipés s'en sortent.

Vieux ordinateurs empilés sur des tables, unités centrales et écrans entreposés dans un coin... Au cybercafé Y, dans le quartier Adidogomé, la dizaine d'appareils usagés tombait régulièrement en panne. Tant et si bien que le



propriétaire des lieux a dû mettre la clef sous la porte un peu plus d'un an seulement après avoir ouvert... Au cyber M, deux à trois vieux ordinateurs sont chaque semaine en réparation, ce qui coûte 5000 à 10.000 chaque mois en moyenne à cet établissement sur les 40000 à 50 000 de recettes mensuelles... Résultat : après cinq mois, ce cyber qui n'emploie que deux bénévoles est lui aussi en voie de fermeture. Son propriétaire est en effet incapable de renouveler l'abonnement de la connexion Internet et de faire face aux taxes de l'État impayées depuis l'ouverture. «Il faut réparer les machines régulièrement pour qu'elles soient appréciées des internautes. On est obligés parfois de les formater si elles refusent d'obéir», remarque

Claudine, employée de ce cybercafé.

La plupart des responsables de ces établissements commencent avec des ordinateurs reçus d'amis d'Asie ou d'Europe. Serge Néwo, propriétaire d'un cybercafé qui vient d'ouvrir à Djidjilé, explique : «Un bienfaiteur suisse m'a offert des ordinateurs. Je me suis seulement chargé du transport et des frais de douane».

**Encombrants et ruineux**

Seuls quelques cybercafés investissent sur le long terme et

mettent à la disposition de leurs clients des ordinateurs performants. Les utilisateurs surfent ainsi plus facilement sur Internet et n'hésitent pas à revenir. «Nous gagnons 10000 à 15000 par jour et les pannes ne sont pas nombreuses», se félicite Jérôme K, employé dans un cybercafé. Néanmoins, l'exiguïté de ces salles très fréquentées ne permet pas à tous ceux qui le souhaitent d'y entrer. Certains se rabattent donc sur d'autres cybers avec leur ordinateur portable pour éviter d'utiliser de vieux appareils, lents et parfois abîmés, qui s'éteignent à tout bout de champ faisant perdre une bonne partie du travail effectué... «Je préfère venir avec mon portable et ne solliciter que le câble réseau pour ne pas perdre de temps», explique Émile.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1116 DE LOTO BENZ DU 06 JUIN 2012

Le tirage de Loto benz de ce jour porte le N°1117

La semaine dernière, la LONATO a fait la joie de nombreux parieurs qui ont eu le bonheur de remporter différentes sommes d'argent, en jouant au Loto Benz.

C'est à LOME et dans sa banlieue que des gros lots ont été recensés lors du tirage précédent.

Les opérateurs 3217 et 7724 situés à BAGUIDA et KOTOKOU KONDJI ont répertoriés respectivement un gros lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 1.350.000F CFA

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1117 de LOTO BENZ du mercredi 13 JUIN 2012  
Numéro de base

72

13

08

11

28